

Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine
13 décembre 2018, Bordeaux

Gilets jaunes, les organisations siégeant au CESER s'expriment !

Lors de la séance plénière du 13 décembre, les conseillers du CESER Nouvelle-Aquitaine se sont exprimés sur les mouvements sociaux actuels dits « des gilets jaunes ». Le CESER et les organisations qui le composent sont interpellés par cette expression de fractures profondes au sein de la société.

La colère exprime des constats et des revendications. Cette crise est un appel à la reconnaissance de la dignité des personnes et à une juste solidarité entre toutes. Le CESER, à son niveau, a signalé la nécessité de ne pas oublier les difficultés d'une part croissante de la population néo-aquitaine et à ne pas s'en tenir aux seuls indicateurs économiques parfois encourageants. D'autres indicateurs mettent en évidence un creusement des inégalités avérées et ressenties, qui contribuent inévitablement à alimenter un sentiment d'injustice sociale. Dans son rapport « Faire territoire(s) », il insistait également sur l'enjeu d'une implication des citoyens, pour répondre aux taux d'abstention record, à la défiance envers la classe politique, à la perte de confiance dans la démocratie représentative. Cette crise questionne clairement l'organisation, l'éducation, les services publics, l'aménagement et la ré-industrialisation du territoire, la transition énergétique, la relation entre le travail et le capital de notre société.

Au moment où un grand débat est annoncé, le CESER Nouvelle-Aquitaine a souhaité donner écho aux constats et revendications des organisations qui le composent et met à disposition de chacun leur expression sur le site de l'assemblée :

<https://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/>

Le CESER prendra sa part à la démarche organisée en région pour relever les défis de la cohésion économique, sociale et environnementale. Sa mise en œuvre passe certes par des mesures d'urgence sur le pouvoir d'achat mais notre société ne s'exonèrera pas, compte-tenu de l'intensité des problèmes posés, d'une réflexion en profondeur et dans la durée, sur les évolutions nécessaires.

Cette réflexion doit se conduire dans la concertation pour une adhésion aussi large que possible.

Le rôle des corps intermédiaires, et notamment du Conseil Économique, Social et Environnement Régional, est essentiel.

NB : les déclarations des organisations seront publiées au fur et à mesure de leur réception.

Pour plus d'informations
contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr

CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77